

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DU GERS / COMMUNE DE MASSEUBE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
FINANCES LOCALES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DATE		NOMBRE DE MEMBRES			SUFFRAGES		
Séance	Convocation	Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Sans opinion
11 avril 2023	06 avril 2023	17	15	15	15	0	0

L'an deux mille vingt-trois et le onze avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune.**

Présents : Mesdames BAUQUIN Sylvie, BONNET Marie-Josée, COURREGES Ghislaine, DATTAS Betty, DELRIEU Nelly, LABAT Marie-Paule, MILESI Isabelle, et Messieurs BIFFI Patrick, BOUCHER Daniel, BREIL Roger, DANIELI Sébastien, DUTOYA Raymond, GARBAY Jacques, NADALET Christian et RIEU Alain.

Excusée : Madame SOURIGUERE Véronique

Absent : Monsieur CANO Anthony.

Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Vote du Budget Primitif 2023 Lotissement La Contesse II.**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BREIL Roger, Maire de la Commune de MASSEUBE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses 442.158,00  
Recettes 442.158,00

**Fonctionnement**

Dépenses 409.083,00  
Recettes 409.083,00

**Pour rappel, total budget**

**Investissement :**

Dépenses 442.158,00 (dont 0,00 de RAR)  
Recettes 442.158,00 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement :**

Dépenses 409.083,00 (dont 0,00 de RAR)  
Recettes 409.083,00 (dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,



Roger BREIL.